

## MARDI du RNMH 5 avril 2022



Marie-Claude a assisté à un colloque à Lyon organisé par les associations DYSlexiques d'Europe pour présenter les conclusions du <u>projet dyslexia</u>, - un projet Erasmus-Européen consistant à élaborer des



méthodes pour « faciliter l'accès au travail des personnes dyslexiques ». Elle a remarqué l'importance de l'INFORMATION et de la SENSIBILISATION auprès des responsables quel que soit leur secteur « le jour où les DRH –directeur des ressources humainesseront eux-mêmes en situation de handicap, l'accueil des personnes en situation de handicap et leur intégration au sein de leur entreprise sera facilitée. »

Cela renforce l'idée que le RNMH doit continuer son travail de sensibilisation et d'information lors des RV des MARDIs & VENDREDIs du RNMH et des journées de sensibilisation réalisées

auprès des conservatoires qui en font la demande...



Elle remarque aussi les différences entre les pays vis à vis de l'approche, de l'inclusion du handicap. Par exemple en Suède tout le monde connait les DYS et leurs problématiques. Ils sont très naturellement intégrés tant dans la vie scolaire que la vie professionnelle avec des aménagements. En France, malgré beaucoup de



progrès, la connotation médicale du mot handicap est un frein à cette inclusion. Par contre il y a égalité de traitement entre les différents handicaps. Par exemple la CMI, Carte Mobilité Inclusion, est accordée à toute personne en situation de handicap à partir d'un taux d'invalidité de 80%. Même s'il existe une priorité pour les handicapés moteurs il ne faut pas oublier que pour d'autres handicaps c'est aussi une aide que d'accéder aux lieux et cela facilite le rôle de l'accompagnateur.

Quels que soient les handicaps, la reconnaissance par les MDPH (maison départementale des personnes handicapées) est importante pour les aides qu'elle apporte. Cependant, il ne faut pas enfermer, dans un système d'allocations, la personne en situation de handicap qui souhaite avoir aussi une vie sociale, et accès aux études et au travail. Il faut trouver un équilibre entre accessibilité, autonomie et inclusion.

Suite à la question de Véronique qui souligne l'importance de la pratique de la musique pour les DYS, Michaël signale l'ouvrage « *Prendre en charge les troubles des apprentissages - petit guide pour les enseignants* » de Claire GRAND aux éditions Harmattan.

La prise en compte des particularités de chacun pousse le pédagogue à ne pas rester dans un enseignement figé venant de son propre apprentissage. Il doit toujours rester inventif et encourager de même la créativité chez son élève.

Bien d'autres sujets ont été abordés. Il est impossible de tout évoquer dans un billet d'humeur. N'hésitez pas à nous rejoindre et à participer. Valéry propose un échange début septembre autour des pratiques musicales en situation de handicap en présentiel ou visio avec les enseignants des conservatoires de la région de Montpellier. Valéry verra cela avec Marie Claude. Rappelons que le RNMH organise des journées d'INFORMATION sur

Prendre en charge les troubles des apprentissages
Petit guide pour les enseignants

L'Harmattan

l'accueil du handicap auprès des conservatoires qui en font la demande.

Pour vous inscrire et recevoir les codes de la visio #Zoom correspondante cliquer ici

Rendez-vous le 12 Avril 2022 pour la suite des aventures des Mardis du

